

WEBINAR

Santé mentale des jeunes : quels sont les dispositifs d'accompagnement et de prise en charge ?

Vendredi 17 octobre 2025 de 11h à 12h



La santé mentale des jeunes se dégrade



Intervenants



Magali TOURNIER

Référente précarité et PRAPS
(Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins)
Agence Régionale de Santé – Auvergne-Rhône-Alpes



Morgane MINSSIEUX

Référente régionale santé mentale
Agence Régionale de Santé – Auvergne-Rhône-Alpes



Sophie N'DIAYE

Psychologue de rue
Sauvegarde 26



Pauline TOUVENEAU &

Anaïs TAGHE

Psychologues cliniciennes répondantes au 3114

Sommaire

- 1. Panorama des dispositifs de repérage et de prise en charge**
Magali Tournier et Morgane Minssieux
- 2. Dispositif psy de rue**
Sophie N'Diaye
- 3. 3114, numéro national de prévention du suicide**
Pauline Touveneau et Anaïs Taghe
- 4. Des ressources pour aller plus loin**

01

Panorama des dispositifs de repérage et de prise en charge

Introduction : Feuille de route régionale santé mentale

Un plan transversal autour de 4 axes et 31 objectifs

- ✓ **Un premier axe dédié à la prévention mettant l'accent sur la lutte contre la stigmatisation et la prévention du suicide ;**
- ✓ **Un deuxième axe dédié au renforcement de l'offre de soins en psychiatrique** mettant l'accent sur le repérage précoce, les dynamiques de coopération entre les acteurs, l'accès facilité et le soutien aux évolutions du secteur ;
- ✓ **Un troisième axe dédié à l'inclusion des personnes concernées en soutenant les pratiques orientées rétablissement ;**
- ✓ **Un quatrième axe dédié à la santé mentale des jeunes**, dans une logique de parcours global, en mettant l'accent sur les dispositifs spécifiques de prévention portés par l'Agence et les organisations adaptées de l'offre de soins.

Des axes spécifiques régionaux

- ✓ La thématique des troubles du neurodéveloppement (TND) en dédiant un objectif visant à « améliorer le repérage et le diagnostic, l'orientation et l'accompagnement des personnes présentant de tels troubles ».
- ✓ La santé mentale des jeunes « Agir pour la santé mentale des jeunes » afin d'appuyer les priorités de l'agence autour du renforcement 1/des actions de prévention et 2/du repérage précoce au travers d'une offre plus adaptée, dans une logique de parcours global.

AXE 4

Enjeux & objectifs



- Repérer et agir plus précocement pour la santé psychique des enfants et des jeunes
 - Renforcer les maisons des adolescents
 - Renforcer les centres médico-psychologiques
 - Faire émerger un acteur en charge de la coordination de la santé des 3-11 ans : les maisons de l'enfant et de la famille

- Promouvoir le bien être mental
 - Renforcer le déploiement d'actions de prévention spécifiques
 - Renforcer les compétences psychosociales
 - Former les étudiants aux premiers secours en santé mentale

Préserver et améliorer la santé mentale dès le plus jeune âge



La promotion de la prévention en santé joue un rôle majeur pour promouvoir le bien-être mental.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes soutient financièrement et accompagne tout un ensemble de dispositifs concrets, adaptés aux besoins spécifiques des jeunes et portés par des acteurs partenaires.

Ces actions s'inscrivent dans une logique de proximité, de décloisonnement et de coordination des acteurs.

Les dispositifs de repérage et d'accompagnement

Les ressources existantes

Les organisations territoriales

Les dispositifs de repérage et d'accompagnement

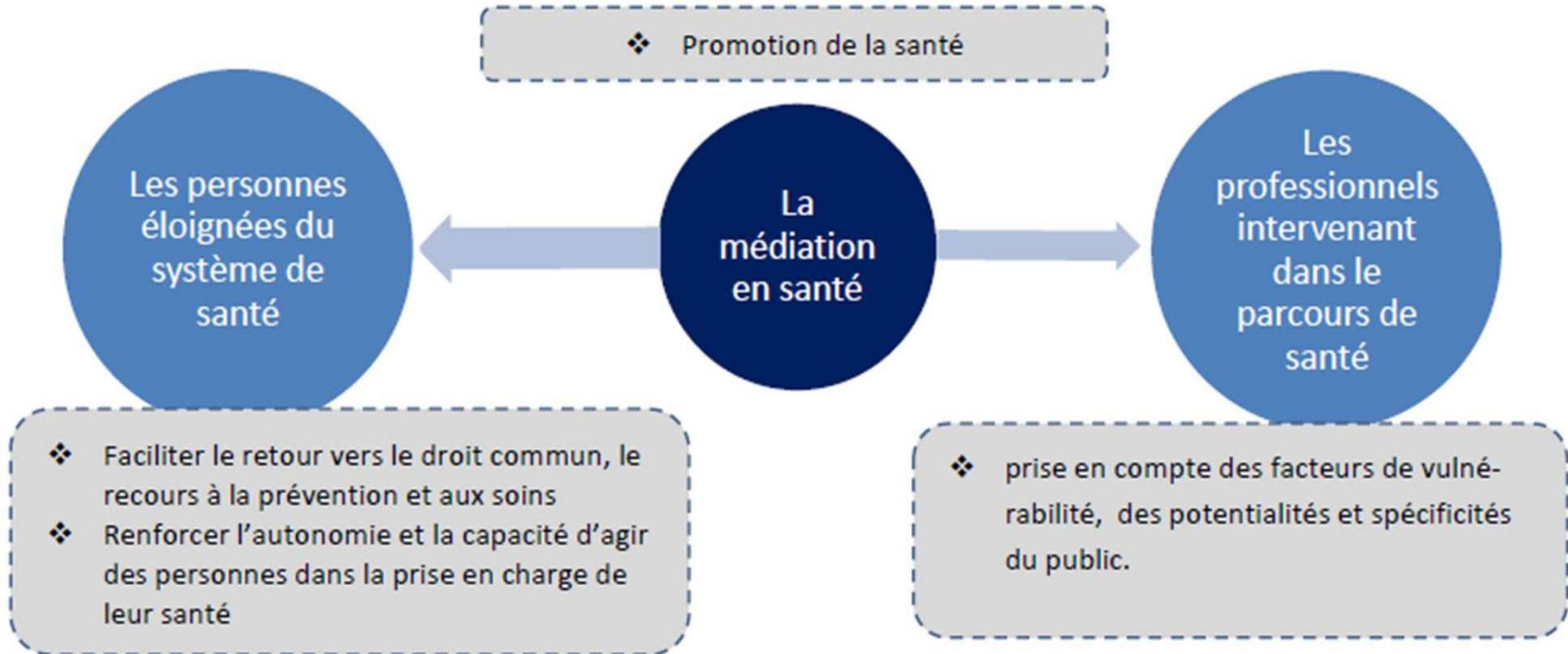
Les ressources existantes

Les organisations territoriales

Les dispositifs de repérage et d'accompagnement

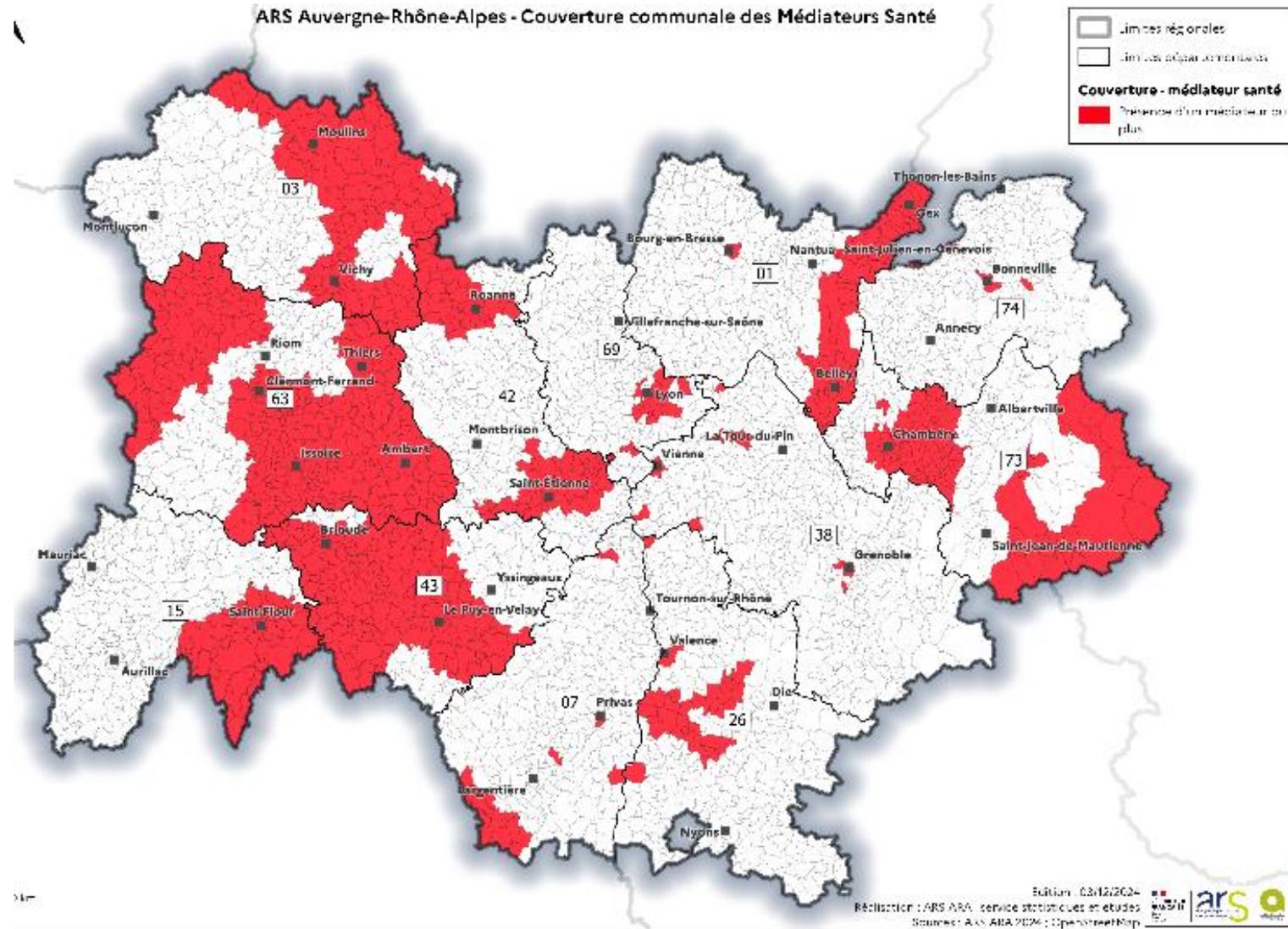
1. La médiation en santé
2. Les psychologues en missions locales
3. Les lieux d'écoute
4. Les maisons des adolescents - MDA
5. Les ambassadeurs en santé mentale
6. Les consultations jeunes consommateurs - CJC
7. Les Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)
8. Des consultations de psychologues prise en charge

1. La médiation en santé



1. La médiation en santé

Environ 80 médiateurs
en santé sur la région



2. Les psychologues en missions locales



Permanence psychologique à la Mission Locale d'Oullins

📅 Chaque semaine, Julie, psychologue clinicienne à l'Espace Santé Jeunes de Lyon, est disponible pour une écoute psychologique gratuite et confidentielle. 🔒

👉 Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat par téléphone au 04-72-66-17-50 ou parlez-en à votre conseiller. Vous pouvez aussi nous demander un rendez-vous en nous contactant via le formulaire contact de contact.

Prendre rendez-vous

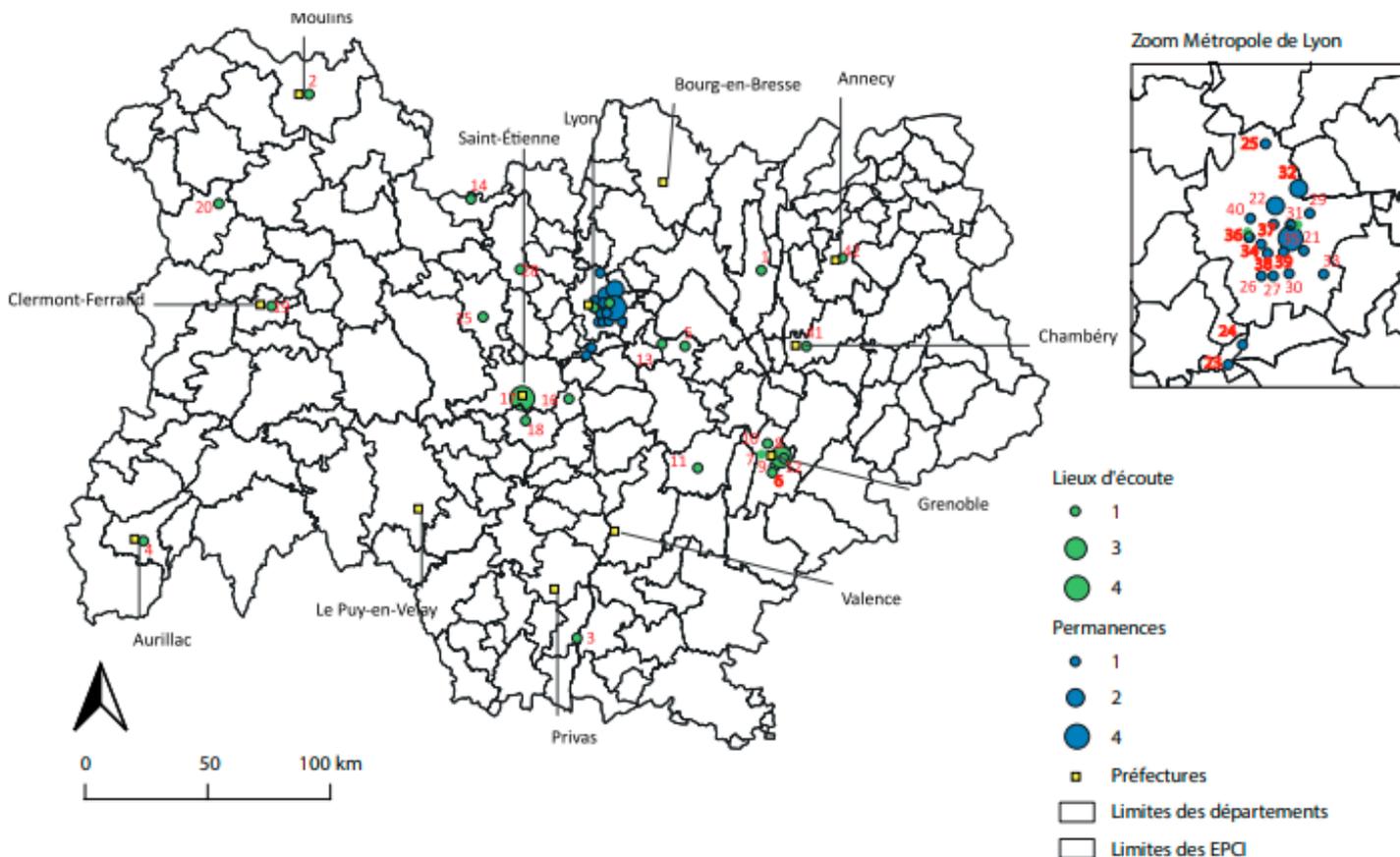
Les missions locales remplissent une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale **des jeunes sortis du système, âgés de 16 à 25 ans.**

Le public des missions locales, est **plus vulnérable face aux idées suicidaires et aux tentatives de suicide.**

L'ensemble des missions locales de la région sont dotées d'un temps de psychologue mis à disposition, financé par l'ARS ARA.

(au total **21 ETP de psychologues** financés par l'agence pour un montant de 1 176 649 euros)

3. Les lieux d'écoute



Les numéros des lieux d'écoute et des permanences sont indiqués en rouge sur la carte

Source : Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2022

Les lieux d'écoute sont des dispositifs proposant une **écoute, un soutien psycho-social et des possibilités d'orientation** à toute personne pour tout type de problématique.

Ils participent à la déstigmatisation de la santé mentale en proposant des lieux non connotés, et favorisent ainsi l'accès aux soins psychiques en santé mentale de personnes a priori réticentes à rencontrer psychologues et psychiatres du champ libéral ou institutionnel

L'ars ARA finance des temps de psychologues dans les **42 lieux d'écoute** de la région

(au total **30 ETP** financés)

1.382.373 euros consacrés aux lieux d'écoute

4. Les maisons des adolescents - MDA

→ Lieux ressources sur la santé et le bien être des jeunes à destination des adolescents, des familles et des professionnels.

→ Publics :

- **Les adolescents** (11 – 21/25 ans)
- **Les familles** pour répondre à leur besoin d'**information et d'accompagnement**. Ces actions peuvent être individuelles ou collectives. Elles font des parents des partenaires privilégiés pour tout ce qui concerne la santé de leurs enfants.
- **Les professionnels au contact des adolescents** pour obtenir un avis sur un adolescent ou des conseils pour son orientation.

→ Missions :

1/Accueil, accompagnement et prise en charge (de très courte durée) des adolescents de 11-25 ans

- L'accueil généraliste, multidisciplinaire et sans RDV des adolescents et de leur famille. La réactivité du dispositif est une condition indispensable : répondre à l'adolescent dans sa temporalité et proposer un accompagnement flexible.
- L'évaluation des situations doit être pluriprofessionnelles et pluri-institutions, et l'orientation vers les structures les mieux adaptées la plus rapide et efficace possible.
- L'accueil et le soutien aux parents : structure ressource pour l'entourage de l'adolescent.

2/Coordination et d'appui aux acteurs

- La coordination des parcours de santé d'adolescents et l'articulation dans les accompagnements et prises en charge partagées entre les différents acteurs.
- Le soutien aux professionnels des territoires impliqués sur la santé des jeunes.
- Missions de sensibilisation et de formation aux problématiques de l'adolescence sur la santé au sens large.

5. Les Ambassadeurs en Santé Mentale

Former des jeunes volontaires afin d'intervenir collectivement et individuellement auprès de nombreux jeunes du même âge en situation de fragilité sociale, pour :



Depuis octobre 2023, le projet est essaimé sur **9 territoires d’Auvergne Rhône Alpes** : la Savoie, la Haute Loire et le Cantal et s’est poursuivi dans le Rhône, l’Isère, le Puy de Dôme, la Drôme ainsi que dans la Loire (Saint Etienne et Roanne).

Sur chaque territoire, un **collectif de jeunes volontaires en service civique** a été recruté, formé et accompagné.

Au total **62 volontaires ont été recrutés en tant qu’ambassadeur.**

6. Les Consultations jeunes consommateurs - CJC

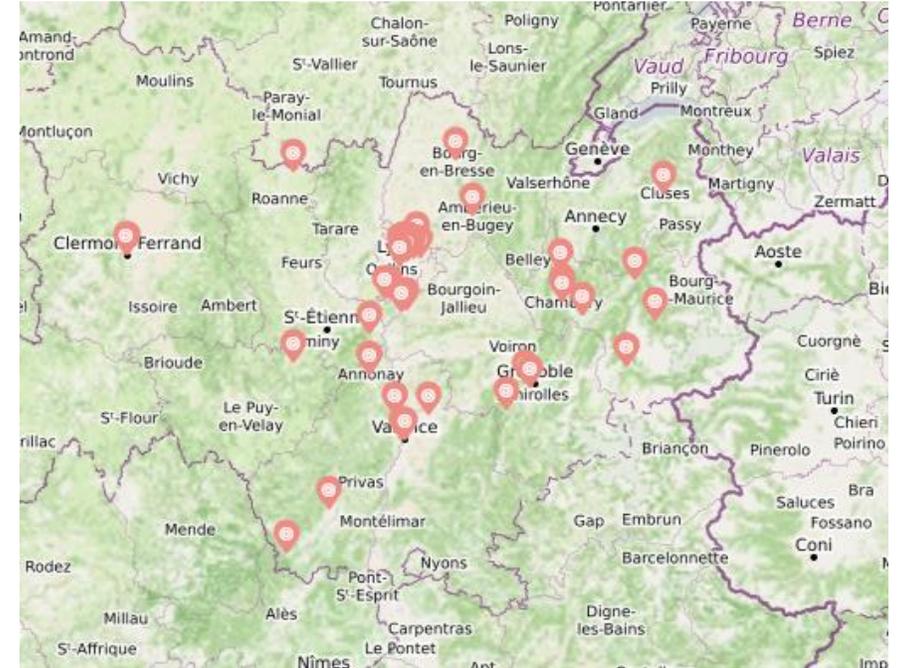
- Accueillir des jeunes consommateurs en questionnement sur leur consommation, ainsi que leur entourage.
- Faire le point, éventuellement de proposer une aide, avant que la consommation ne devienne problématique.
- Toutes les problématiques d'addiction peuvent être abordées dans ces lieux : l'usage d'alcool, de cannabis, la pratique de jeux vidéo ou de l'utilisation d'Internet.
- Un accueil gratuit et confidentiel.

23 CJC sur la région

[Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie \(CSAPA\) en Auvergne-Rhône-Alpes | Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes](#)

7. Les Points Accueil Ecoute Jeunes - PAEJ (CAF)

- ✓ Les **Points d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ)** sont de petites structures conviviales et disséminées sur le territoire, volontairement proches des jeunes et complémentaires des [maisons des adolescents \(MDA\)](#).
- ✓ Les **PAEJ** offrent une écoute, un accueil et une orientation aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et peuvent accueillir les parents.
- ✓ Ces structures accueillent de façon inconditionnelle, gratuite et confidentielle, sans rendez vous, seul ou en groupe jeunes ou parents souhaitant recevoir un appui, un conseil, une orientation, dès lors qu'ils rencontrent une difficulté concernant la santé de façon la plus large : mal être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, scolaire.
- ✓ Cet accueil est subsidiaire aux dispositifs existants et de droit commun et n'offre pas de soin.



[Carto Santé Jeunes : CartoSante \(cartosantejeunes.org\)](http://cartosantejeunes.org)

8. Les consultations de psychologues prises en charge

Par l'Assurance Maladie



« Mon soutien psy » est un dispositif proposé par l'Assurance maladie qui propose un accompagnement psychologique pris en charge, accessible à tous dès 3 ans. Jusqu'à 12 séances peuvent être remboursées pour aider face à un mal-être ou une souffrance psychique.

Mon soutien psy : qu'est-ce que c'est ?

Mis en place en avril 2022 par l'Assurance Maladie, le dispositif **Mon soutien psy** permet aux personnes en souffrance psychologique légère à modérée de bénéficier d'un accompagnement par un psychologue **remboursé à 100 %**. Ce dispositif vise à **favoriser un accès rapide** à une prise en charge psychologique, dès les premiers signes de mal-être.

[« Mon soutien psy » : 12 séances remboursées par an | info.gouv.fr](https://info.gouv.fr)

Par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Étudiants, étudiantes
Besoin d'une oreille attentive ?

Bénéficiez de **12 séances gratuites** avec un psychologue partenaire

[Vérifier mon éligibilité](#)

Plus de **120 000 étudiants** déjà accompagnés

[Santé Psy Étudiant](#)

Les dispositifs de repérage et d'accompagnement

Les ressources existantes

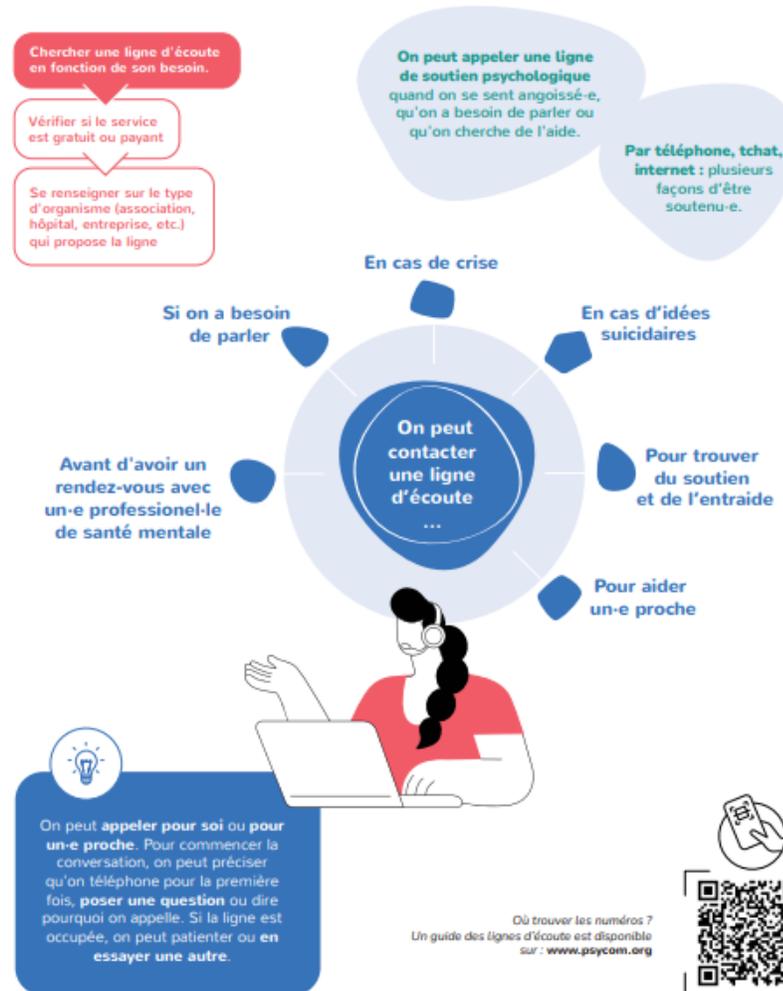
Les organisations territoriales

Les ressources existantes

1. Les lignes d'écoutes
2. Les annuaires
3. La plateforme PRISME
4. Les formations pour les professionnels

1. Les lignes d'écoute

Prendre soin de sa santé mentale Pourquoi pas une ligne d'écoute ?



Retrouver toutes les lignes d'écoute « santé mentale » sur:

[Les lignes d'écoute – Psycom – Santé Mentale Info](#)

Nightline: pour une meilleure santé mentale des jeunes



Nightline France est une association à but non lucratif engagée pour **la santé mentale des jeunes et des étudiants**, à travers des actions de **soutien, d'orientation et de sensibilisation**.

Présente dans la région, l'association est soutenue par l'ARS pour:

- ✓ **Soutenir** : un **service d'écoute nocturne confidentiel, anonyme et gratuit, tenu par des étudiants, pour des étudiants**, disponible tous les soirs dans toute la France de 21h à 2h30.
- ✓ **Outiller** : la **Fresque de la Santé Mentale®**, un atelier interactif pour comprendre et agir sur sa santé mentale.
- ✓ **Former** : le **dispositif Sentinelles Étudiantes**, pour aider les jeunes à repérer et soutenir leurs pairs en détresse psychologique.
- ✓ **Orienter** : un **annuaire interactif** référençant les dispositifs d'aide psychologique gratuits pour les étudiants.
- ✓ **Sensibiliser** : **des ressources en ligne, des campagnes de communication et du plaidoyer institutionnel** pour une meilleure prise en compte de la santé mentale des jeunes en France et à l'international.

2. Les annuaires

Mon Bot Prévention

Trouver une ressource en prévention du suicide en région Auvergne-Rhône-Alpes, n'aura jamais été aussi simple !

A découvrir à l'adresse : <https://www.mon-bot-prevention.com/>



MANU, notre outil de discussion interactif est à vos côtés !



OBJECTIFS

- Faciliter l'orientation et l'accès aux structures d'accompagnement en santé mentale, en région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Fournir une réponse rapide et personnalisée selon le profil et le besoin de la personne.

MODALITÉS

Accessible 24h/24h, Mon bot Jean est un outil numérique qui facilite l'accès à des acteurs reconnus de la prévention du suicide, en conversant avec chaque utilisateur et en lui apportant une réponse rapide et personnalisée.

NOS RESSOURCES

Les ressources proposées par Mon bot Jean sont issues des répertoires thématiques en prévention du suicide en Auvergne-Rhône-Alpes, disponibles ICI.

Si vous souhaitez être référencé en tant que structure d'accompagnement, nous vous invitons à remplir le formulaire disponible ICI

Mon bot prévention a été développé avec le soutien de l'ARS Auvergne Rhône Alpes

[Mon Bot Prévention - Site de l'Institut Bergeret](https://www.mon-bot-prevention.com/)

3. La plateforme régionale intersectorielle en santé mentale (PRISM) portée par Promotion Santé

Pourquoi agir sur la santé mentale ?

La santé mentale concerne chacun d'entre nous, à chaque âge et étape de la vie. Elle influence notre bien-être émotionnel, notre santé physique et notre qualité de vie. De nombreux facteurs **individuels**, **collectifs** et **politiques** impactent la santé mentale :



Agissons ensemble en faveur de la santé mentale !

Nous vous aidons à promouvoir la santé mentale et à prévenir le suicide auprès de vos publics.

A qui s'adressent nos services ?

Nous travaillons notamment aux côtés :

- Des éducateurs, animateurs et enseignants, pour soutenir la santé mentale des jeunes.
- Des professionnels médico-sociaux, pour améliorer l'accompagnement des publics en difficulté.
- Des collectivités, élus et décideurs, pour impulser des dynamiques de territoire en faveur de la santé mentale.
- Des associations de personnes concernées par les troubles psychiques.

Notre approche

Notre action tient compte des 3 dimensions de la santé mentale :



[Contact - Promotion Santé](#)

4. Les formations pour les professionnels

Formations proposées par Promotion santé

Agenda

07 octobre 2025	Promotion de la santé mentale : déterminants et leviers d'action Atelier 43 - Haute-Loire Paulhaguet (43) 3 heures Voir le détail
13 octobre 2025	Comment accueillir et transformer nos éco-émotions en moteur pour l'action ? Formation 38 - Isère Saint-Gervais 3 jours - 21 heures Voir le détail
16 octobre 2025	Santé mentale, parlons en ! Formation 69 - Rhône Lyon 2 jours - 14 heures Voir le détail
17 novembre 2025	Agir en promotion de la santé mentale : concepts, ressources et outils Formation 42 - Loire Saint-Etienne 3 jours - 21h Voir le détail

[Formations - Promotion Santé](#)

Formations à la prévention du suicide

Développé par le Groupement d'études et de prévention du suicide (GEPS) en lien avec la Direction générale de la Santé, le programme de formation repose sur 3 modules assurés par des formateurs régionaux agréés par le GEPS.

Module "Sentinelle" ⌵

Module Évaluation et Orientation ⌵

Module Intervention de crise ⌵

[Programme de formations a la prevention du suicide en Auvergne-Rhône-Alpes | Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Les dispositifs de repérage et d'accompagnement

Les ressources existantes

Les organisations territoriales

Les organisations territoriales

1. Les communautés professionnelles territoriales de santé - CPTS
2. Les contrats locaux de santé - CLS
3. Les conseils locaux en santé mentale - CLSM
4. Les projets territoriaux de santé mentale - PTSM

1. Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

4 missions socles obligatoires

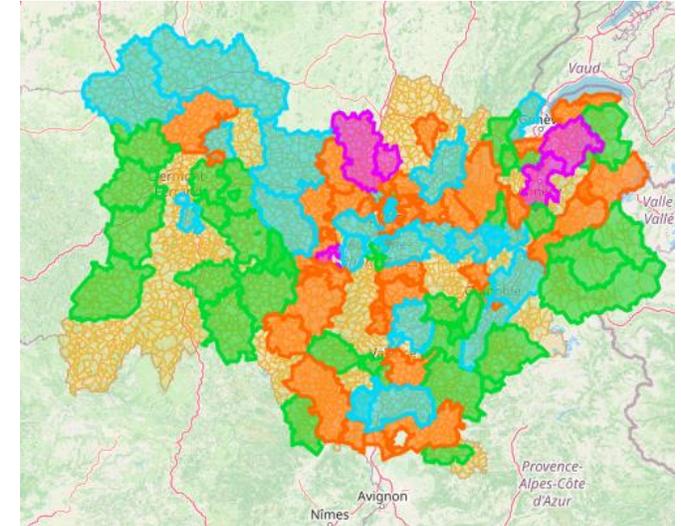
- Améliorer l'accès aux soins.

Cette mission se décline en deux sous-missions :

- La mission « Faciliter l'accès à un médecin traitant » ;
 - la mission « Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville ».
- Organiser des parcours pluri professionnels autour du patient.
- Développer des actions territoriales de prévention.
- La mission "gestion de crises sanitaires exceptionnelles"

Les missions optionnelles :

- Réaliser des actions en faveur du développement de la qualité et de la pertinence des soins.
- Réaliser des actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire.



Légende :

- Taille 1 (< de 40 000 hab)
- Taille 2 (de 40 000 à 80 000 hab)
- Taille 3 (de 80 000 à 175 000 hab)
- Taille 4 (> de 175 000 hab)

2. Les Contrats locaux de santé (CLS)

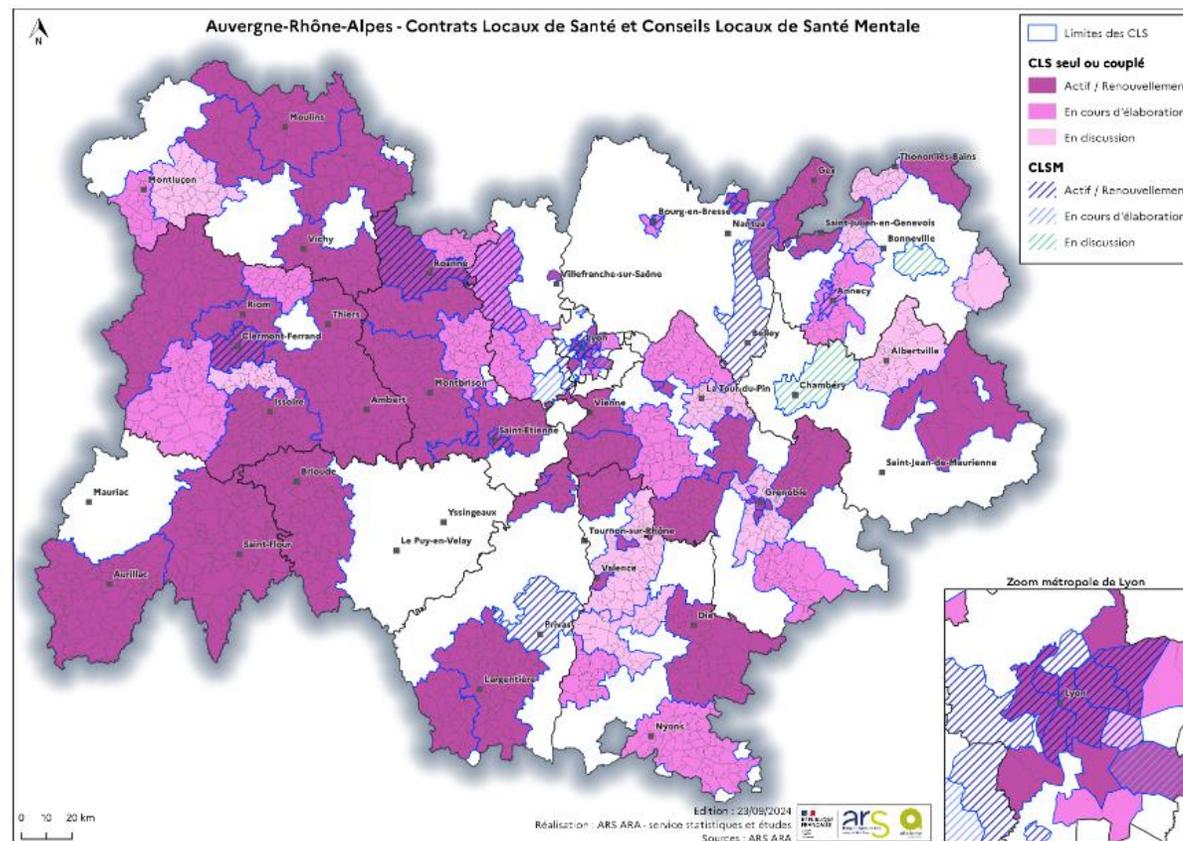
OBJECTIF : la réduction des inégalités sociales de santé

→ Le Conseil Local de Santé (CLS) est un contrat entre l'ARS et les collectivités territoriales, conçu pour décliner et adapter localement le projet régional de santé (PRS) de l'ARS.

→ Il couvre un large éventail de thématiques de santé, incluant la prévention, l'accès aux soins et les déterminants sociaux de la santé.

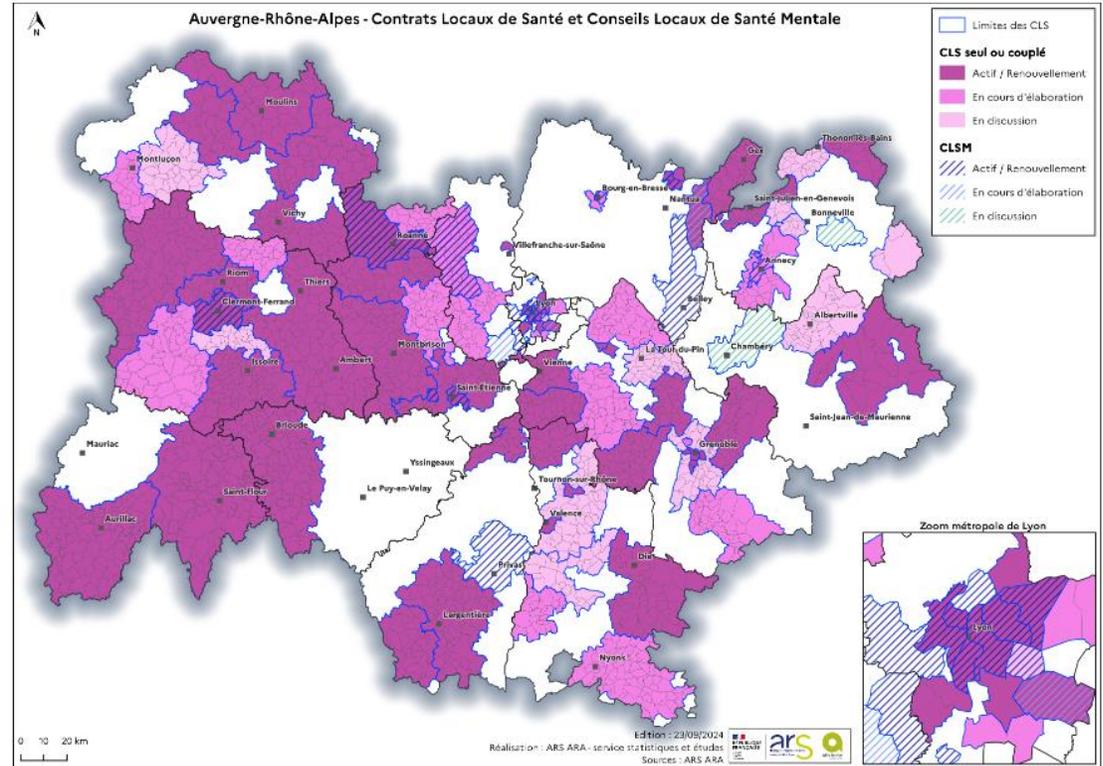
Rôle du coordonnateur :

- Mise en lien des acteurs du territoire
- Suivi et évaluation du CLS



3. Les Conseils Locaux en Santé Mentale (CLSM)

- Le CLSM est une **plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux d'un territoire, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire**. Il a pour objectif de définir des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population.
- Le CLSM, est une démarche initiée entre acteurs locaux axée spécifiquement sur la santé mentale.
- Le CLSM correspond à un territoire de proximité qui doit être pertinent pour les acteurs locaux : infra-communal, communal ou intercommunal et pour les acteurs du secteur de psychiatrie.

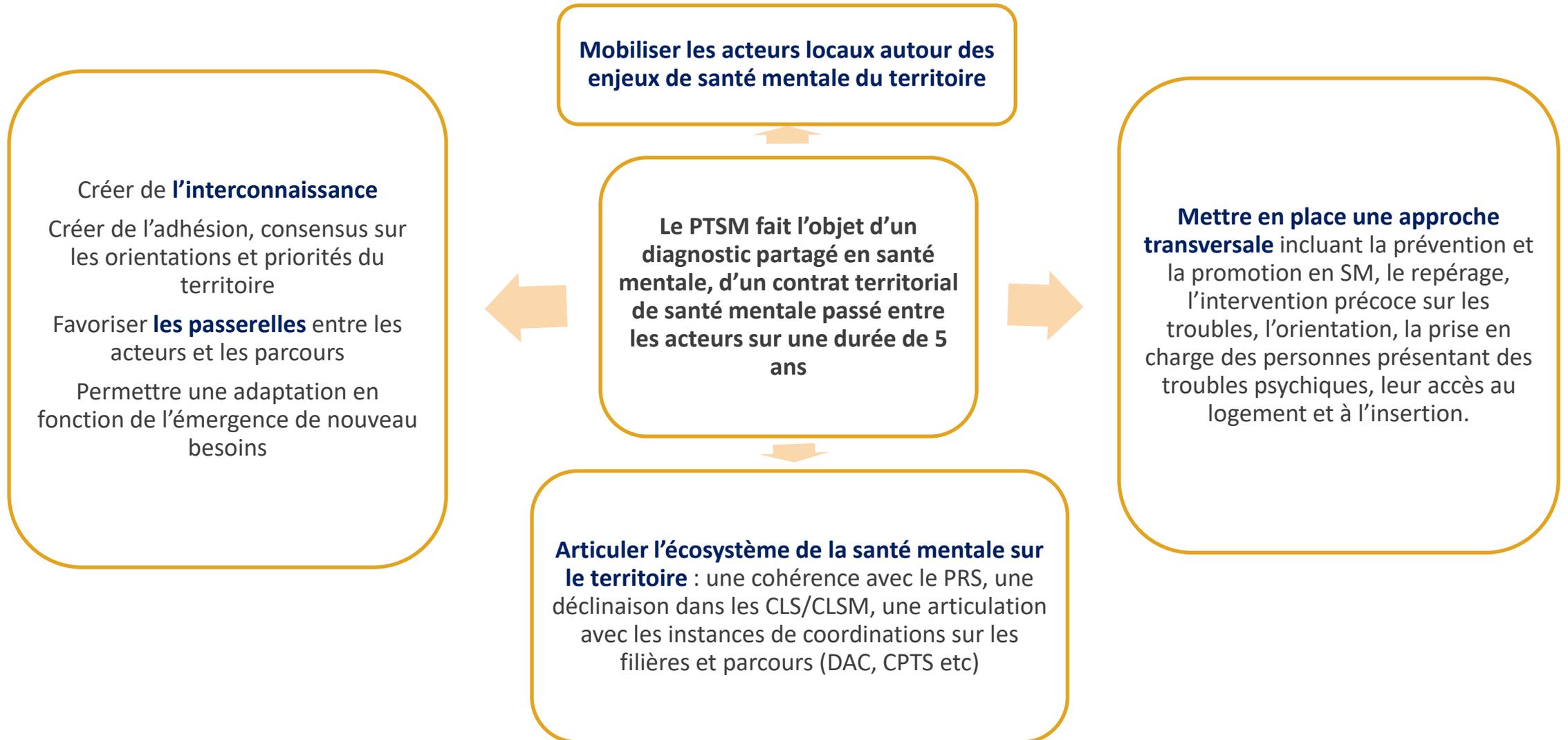


Informations sur le rôle des CLSM:

[Les Conseils locaux de santé mentale – Centre national de ressources et d'appui aux CLSM \(ressources-clsm.org\)](https://ressources-clsm.org)

4. Les Projets Territoriaux de Santé Mentale

Les Projets Territoriaux de Santé Mentale : méthode et cadre de mise en œuvre



Avez-vous des questions ?

02 | Dispositif Psy de rue

Sommaire

- Naissance du projet
- Déploiement du dispositif
- Les projets spécifiques
- Les limites
- Les perspectives

Naissance du projet : une équipe de prévention en proximité avec les besoins des jeunes sur le territoire Crestois (26)

- Forte antériorité de l'équipe sur le territoire Crestois (Drôme)
- Besoins formulés par l'équipe de prévention (2 éducateurs de rue)
- Croissance du mal-être verbalisée par les jeunes dans un contexte post-Covid
- Besoin d'orienter et de monter en compétences dans les accompagnements des jeunes
- Opportunité d'un financement de l'ARS

Le déploiement du dispositif psy de rue

❖ Objectif 1 : Amener un maximum d'adolescents en situation de mal-être vers le soin psychique:

→ Promouvoir une image accessible et positive du soin psychique et de la figure du « psy ».

→ S'appuyer sur les méthodes d'intervention de la prévention spécialisée:

- Présence Sociale
- Stand de santé dans l' espace public
- Action collective dans les établissements scolaires
- Accompagnements individuels dans des lieux facilitants pour les jeunes (bureau, extérieur, à domicile...)

→ Développement d'une clinique de rue (informelle, réactive et de proximité).

Le travail avec l'équipe éducative: essentiel dans la fabrication d'un lien de confiance

- Très bonne implantation des éducateurs de rue sur le territoire
- Lien éducatif et de confiance permet l'orientation de jeunes réfractaires à la rencontre d'un psychologue
- Favorise un va-et-vient vers le psychologue grâce à l'équipe éducative qui peut travailler le lien (filet de sécurité).
- Entretien en binôme → la figure de l'éducateur amène de la sécurité

Paroles de jeunes

« Donc j'étais avec G. (éducatrice) et S. (psychologue), on a fait un rendez-vous chez ma mère pour qu'il y ait un cadre en fait et que ça soit pas juste on s'engueule, on se balance des choses horribles et tout ça. Donc ça a vraiment énormément apaisé notre relation et ça a fait entre guillemets la coupure du cordon beaucoup plus cadré et saine on va dire, et pas dans la violence et du coup ça m'a beaucoup aidé » **Jeune femme, 19 ans**

"Depuis trois ans, ma mère me proposait par exemple d'aller au CMP, mais pour moi, je n'avais pas envie. Je ne voulais pas. [...] Une fois, j'y suis allée pour déposer un papier et je sais pas en fait le lieu, il m'angoissait, il y avait une porte blindée avec des grosses vis. En fait quand on appuie sur le bouton du coup ça les fait enlever, enfin la porte elle est super bizarre et du coup je me sentais pas à l'aise là-bas. J'avais l'impression en fait que c'était un peu pour les fous. »
jeune femme, 19 ans

Déploiement du dispositif

- ❖ **Objectif 2 : Etayer et outiller l'équipe éducative sur les questions de santé mentale et psychopathologie.**
 - ✓ Guidance sur les différentes situations des jeunes
 - ✓ Séance de sensibilisation auprès du service de prévention
- ❖ **Objectif 3 : Développer un réseau partenarial opérationnel sur les problématiques liées à la santé mentale des jeunes**
 - ✓ Identification des ressources du territoire
 - ✓ Partenariats opérationnels avec les soignants et les dispositifs existants en santé mentale
- ❖ **Objectif spécifique 4 : Produire une analyse comparative sur les freins et les leviers à la prise en charge de la santé mentale des jeunes sur deux territoires d'intervention : rural (Crest-Pays de Saillans) et urbain (Montélimar)**

Exemples d'actions spécifiques avec les partenaires

- ❖ Mise en place d'un groupe de parole en lien avec l'Espace Jeune
 - ✓ À la demande des jeunes
 - ✓ Moments de convivialité : espace sécurisant
 - ✓ Thématiques : Addiction, Relations intra-familiale, Relation entre pairs
 - ✓ Libre-adhésion

J'ai déjà un suivi psychologique, mais dans ce groupe je cherche autre chose, ici on peut échanger sur nos problèmes avec des amis qui vivent la même chose que nous »

M, 15ans à Crest

- ❖ Les charrettes Santé : une action mensuelle avec nos partenaires sur des thématiques de Santé



- ❖ Les parents notent une amélioration du bien-être de leur enfant :
 - Apaisement des souffrances psychiques
 - Vie sociale plus riche
 - Amélioration des résultats scolaires
 - Réduction des comportements addictifs

- ❖ Les partenaires saluent les bienfaits du dispositif:
 - Peut être **déterminant dans le parcours de certains jeunes** qu'ils reçoivent : réduire la souffrance psychique, réduire certains blocages dans leurs projets

Paroles de Parents et des partenaires

Les limites du dispositif

- ❖ Difficultés à orienter vers le libéral et le droit commun: (coût, délais d'attente)
- ❖ Offre de soin limitée et ne correspond pas toujours aux besoins des jeunes : accompagnement « souple » basé sur la « clinique de rue » **vs** un formalisme perçu du droit commun (lieu, prise de rendez-vous, approche de certains soignants)
- ❖ Territoire d'intervention très restreint et pas en cohérence avec la carte scolaire
- ❖ Tranche d'âge limitée à 21 ans : besoins repérés jusqu'à 25 ans **vs** demande du département d'arrêter à 18 ans.

Les perspectives

- **Augmentation** du temps de travail de 0,8 ETP à 1 ETP
- **Communiquer** sur les spécificités de la pratique psychologie dans le dispositif psy de rue : publication d'un article
- **Proposer** des temps de sensibilisations aux acteurs du médico-social
- **Développer** une culture commune au sein du service
- **Mettre en place** une supervision pour les psychologues de rue: participe à une réflexivité sur des nouvelles pratiques

Merci

Sophie N'Diaye

Psychologue de rue

prevention.crestaouste@sauvegarde26.org

07 83 65 92 81

Sauvegarde 26
ENFANCE & ADOLESCENCE


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Avez-vous des questions ?

03

3114

numéro national
de prévention du suicide

Un numéro au service de la population

- 7 jours / 7
- 24h/24h
- Gratuit
- Confidentiel
- Professionnel
- Sans limite d'âge
- Pour les personnes en souffrance, les proches et les professionnels

· POUR TOUS ·

	LES PERSONNES EN SOUFFRANCE		L'ENTOURAGE INQUIET POUR UN PROCHE OU UNE PERSONNE EN DÉTRESSE
	LES PERSONNES ENDEUILLÉES PAR SUICIDE		LES PROFESSIONNELS

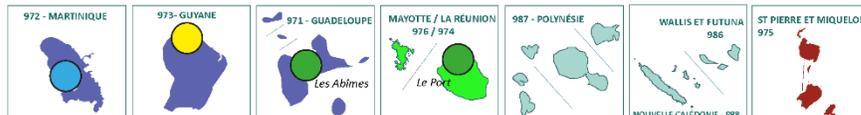
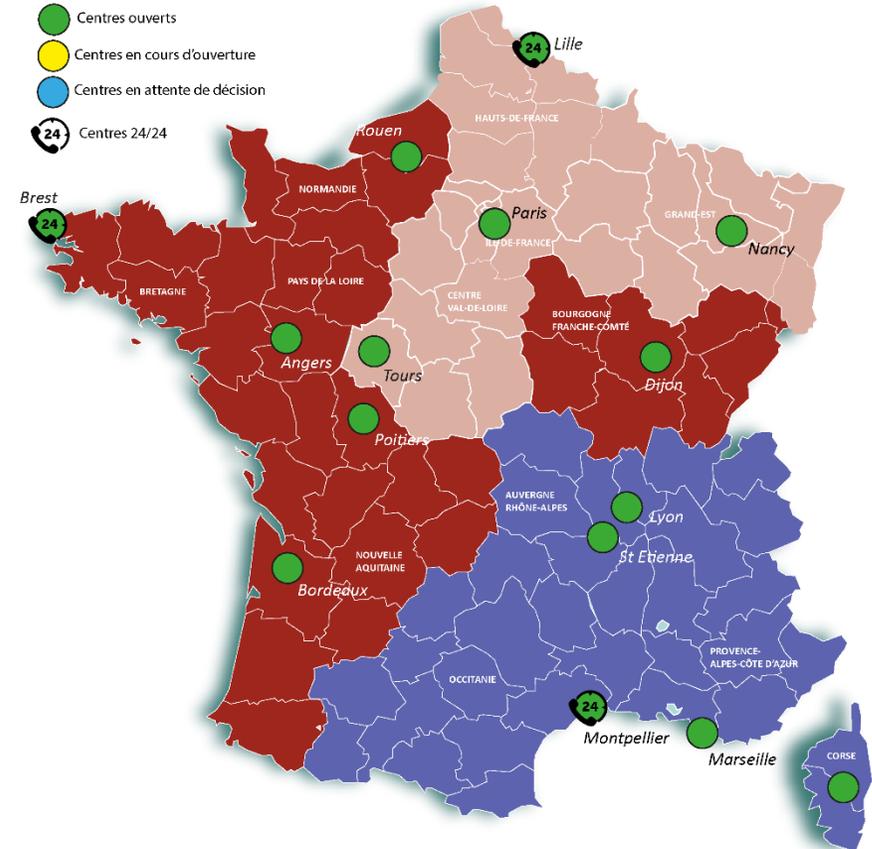
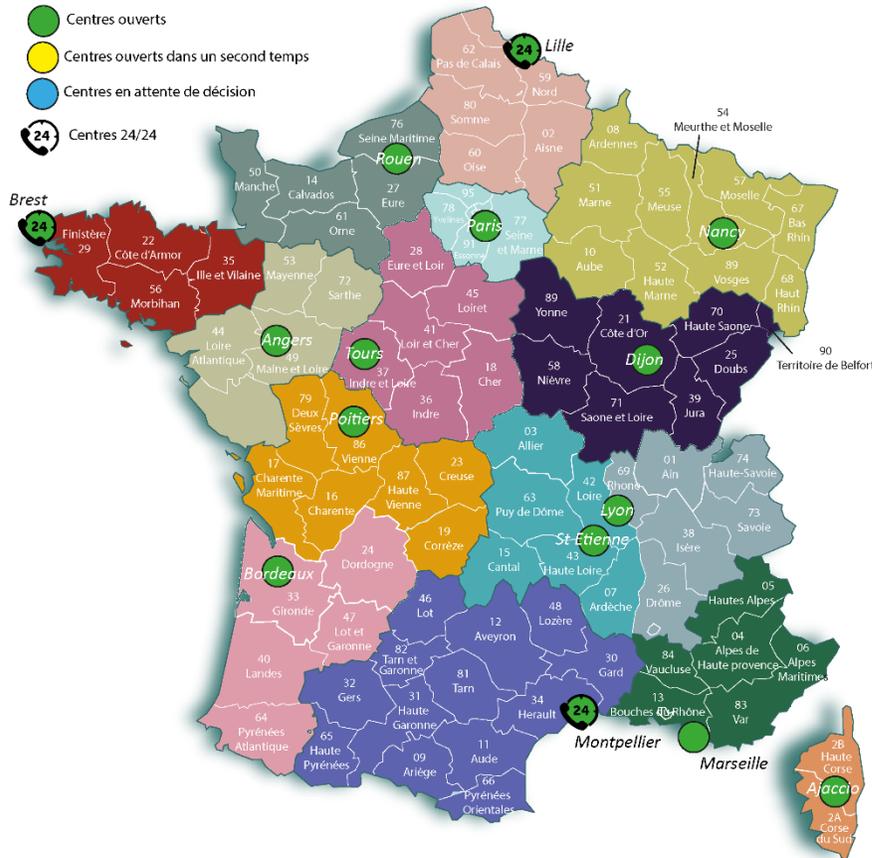
Et toute autre personne touchée ou intéressée de près ou de loin par le sujet du suicide.

· UNE ÉCOUTE ·

En tout temps, lorsque vous joignez le 3114, vous obtenez la réponse d'un professionnel formé et capable :

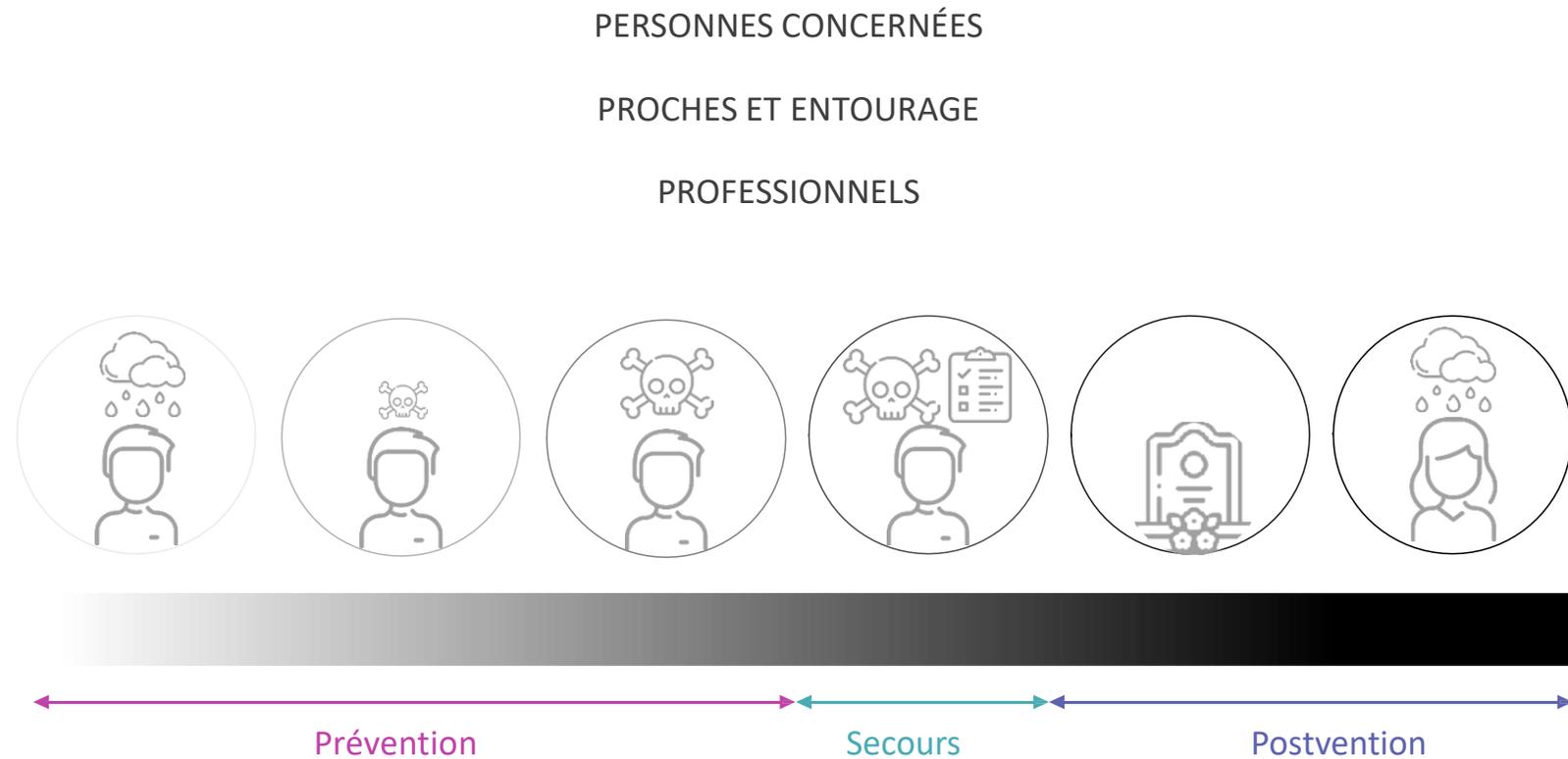
- D'écouter les besoins pour offrir les services les plus adaptés,
- De soutenir et d'accompagner de façon adéquate,
- D'explorer les options qui correspondent le mieux aux besoins,
- D'orienter en fonction de la situation, ainsi que de son urgence,
- D'informer.

Le 3114: une ligne nationale, une organisation régionale



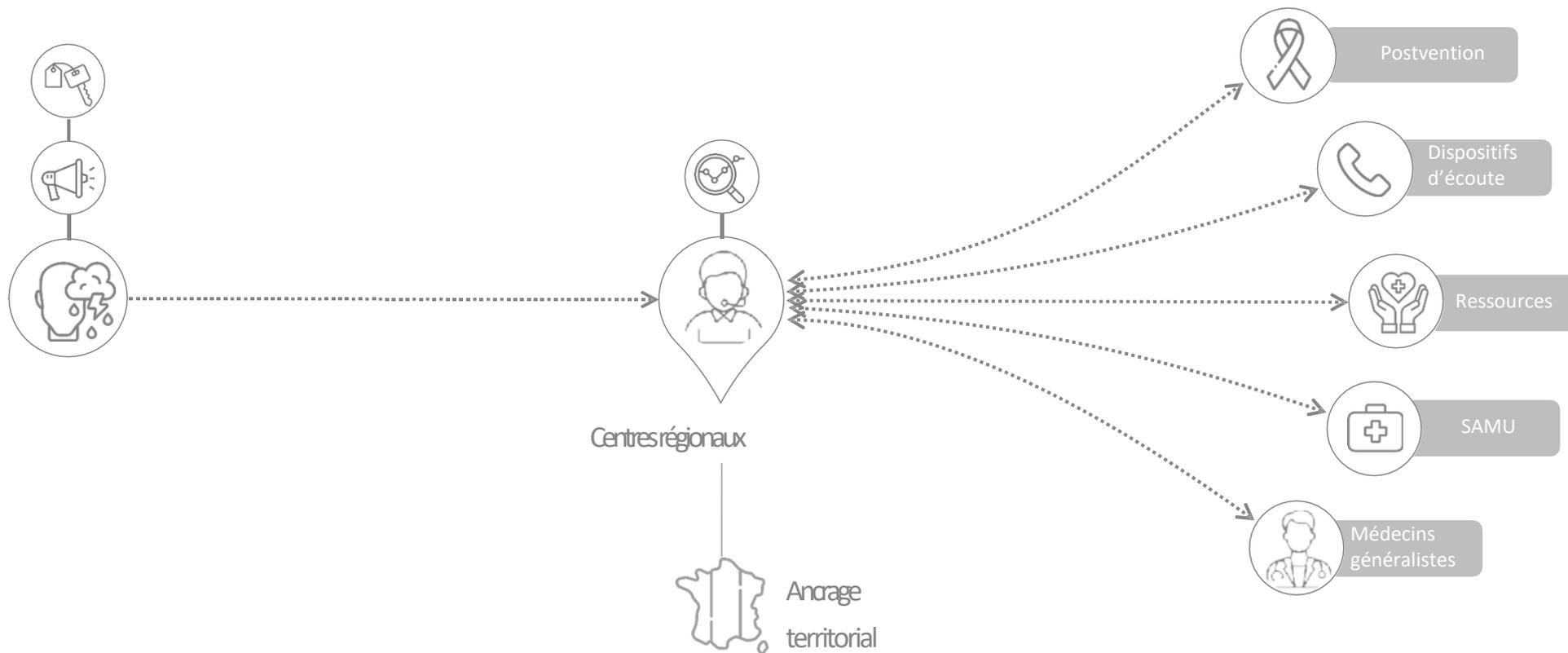
Missions

Couvrir le spectre des conduites suicidaires



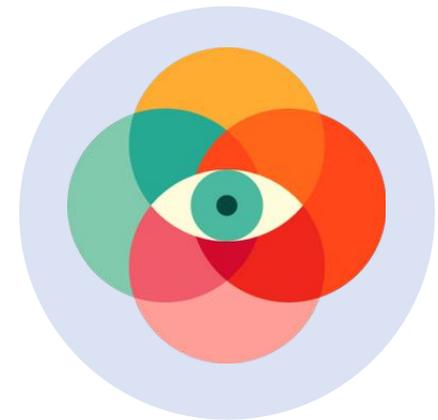
Missions

Soutenir les parcours



Les missions des lignes

- Etablir un lien
- Identifier le problème
- Porter assistance
- S'adapter en fonction des besoins spécifiques



Une équipe pluridisciplinaire

Une équipe de répondant·es :

- 4 infirmier·es
- 6 psychologues

Une équipe de coordination :

- Un médecin psychiatre chargé de la coordination médicale
- Un psychologue chargé de réseau territorial
- Une cadre santé
- Un secrétariat

QUELQUES CHIFFRES

Zone couverte : Ain, Drôme, Isère, Rhône, Savoie et Haute Savoie
5 millions et demi d'habitants

Octobre 2021 à juin 2025

Appels reçus par Lyon :

52 000

70% d'utilisateurs

20% de tiers

10% de professionnels

Coordonnées

Lyon :

- 3114lyon@ch-le-vinatier.fr
- 04 81 92 58 59

Avez-vous des questions ?

04 | Ressources pour les pros

Pour aller plus loin 1/5



La santé mentale
Symptômes d'un monde fêlé
Monde diplomatique
Manière de voir
Octobre – novembre 2025



Santé mentale des jeunes
de l'Hexagone aux Outre-Mer
Cartographie des inégalités
Rapport Institut Montaigne
Auvergne-Rhône-Alpes
Septembre 2025



Agence Régionale de sante Auvergne-Rhône-Alpes.
(Axe 4 : agir pour la santé mentale des jeunes - feuille de route régionale santé mentale en Auvergne-Rhône-Alpes 2025-2028)
Lyon : ARS ARA, Septembre 2025.



Médiathèque

Veille : accédez à toutes nos sélections d'actualités (information socio-économique, formation professionnelle et politiques de l'emploi, publics spécifiques, métiers)

Catalogue : recherchez dans plus de 4000 références

rapports, ouvrages, articles,
guides, outils pédagogiques...

Accédez aux replays
de nos webinars

Pour aller plus loin 2/5



**La santé mentale des mineurs -
Rapport Assemblée Nationale**
Juillet 2025



**Santé mentale :
un état des lieux au regard
de la situation financière,
de l'orientation sexuelle
et des discriminations subies**
Drees – juin 2025



**La santé mentale
des jeunes**
Rapport du panel citoyen
CESE juin 2025



Médiathèque

Veille : accédez à toutes nos sélections d'actualités (information socio-économique, formation professionnelle et politiques de l'emploi, publics spécifiques, métiers)

Catalogue : recherchez dans plus de 4000 références



rapports, ouvrages, articles,
guides, outils pédagogiques...

**Accédez aux replays
de nos webinars**

Pour aller plus loin 3/5



La santé mentale des jeunes

Promotion Santé

Auvergne-Rhône-Alpes
Janvier 2025



11^e bulletin régional sur le suicide en AURA

ARS
Février 2025



Santé Mentale en AURA Point santé publique

Avril 2024



Médiathèque

Veille : accédez à toutes nos sélections d'actualités (information socio-économique, formation professionnelle et politiques de l'emploi, publics spécifiques, métiers)

Catalogue : recherchez dans plus de 4000 références

rapports, ouvrages, articles,
guides, outils pédagogiques...

Accédez aux replays
de nos webinars



Via Compétences
CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux

Pour aller plus loin 4/5



Le Vinatier – Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole a monté [Mouv'Ados](#), sa première équipe mobile dédiée aux jeunes de 13 à 18 ans. Cette équipe pluriprofessionnelle intervient à domicile pendant 8 semaines. Toute demande d'intervention est prise en charge par la [Plateforme d'Orientation pour les Enfants et les Adolescents](#) (POP) au numéro suivant :
0 800 71 51 50 (appel gratuit)



[Smart 73](#) est une équipe mobile dont la mission est d'accompagner la réflexion, la construction et la mise en route de projets de vie. Elle s'adresse à des personnes de 16 à 30 ans vivant avec une maladie psychique et propose une collaboration sur mesure.



Ligne d'écoute, de soutien et d'orientation des jeunes de 12 à 25 ans sur la santé, la sexualité, l'amour, le mal-être, assurée par des professionnels de santé et des professionnels du net.
Service anonyme et gratuit.

Pour aller toujours plus loin 5/5



L'étude Mentalo : C'est la première grande étude nationale sur le bien-être mental des 11-24 ans. Elle les questionne plusieurs fois dans l'année, afin de suivre l'évolution de leur bien-être et d'identifier les facteurs qui y sont associés. Déjà 15 000 réponses. Objectif 50 000 réponses.



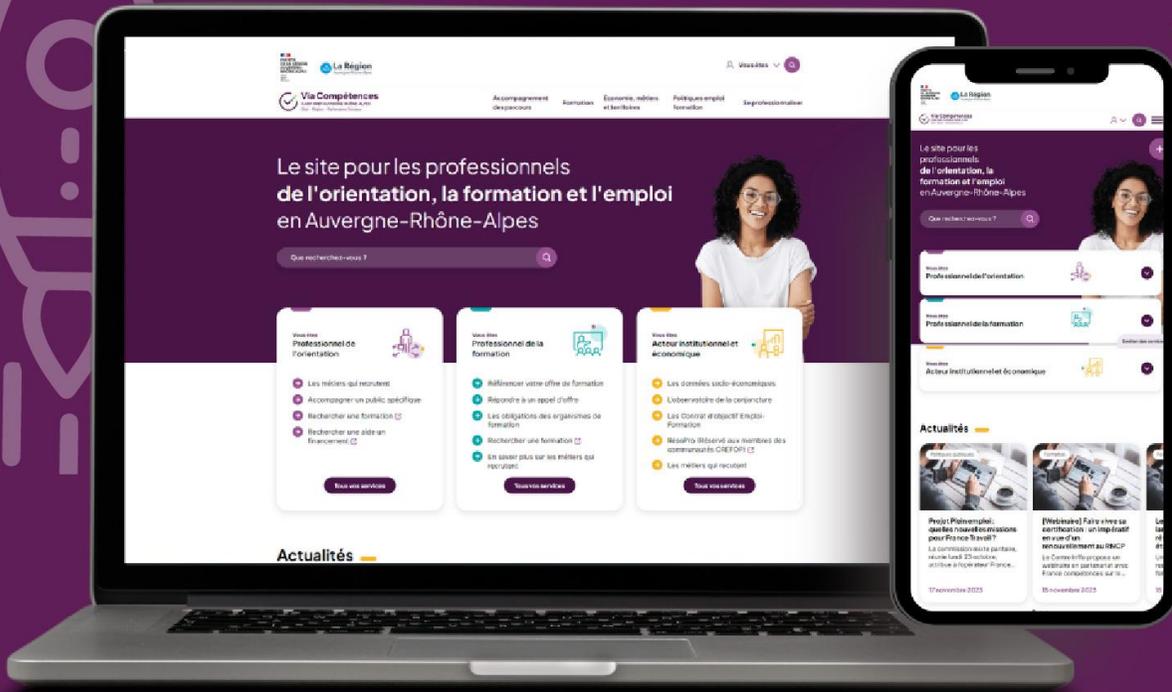
Replay du webinar disponible sur le lien suivant :

Santé mentale des jeunes : comprendre, prévenir, agir



Prochaine webconférence, vendredi 17 novembre 11h00 à 12h00
« Quelles compétences clés en 2026 pour mieux former, conseiller et accompagner ? »

Pour s'inscrire : **Quelles compétences clés en 2026 pour mieux former, conseiller et accompagner ? | Webikeo**



Rendez-vous sur

www.via-competences.fr

Restez informés en vous abonnant à notre newsletter et retrouvez-nous sur



Merci d'avoir suivi ce webinar

Laissez-nous un avis

